



Genève, le 4 juillet 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué du Département de la santé et des mobilités

Le service du médecin cantonal invite ses partenaires à désactiver leurs plans canicule

En raison de la baisse des températures annoncées dès aujourd'hui, le service du médecin cantonal (SMC) annonce le retour à une phase de veille ordinaire et invite ses partenaires communaux et institutionnels à désactiver leurs plans canicule respectifs, à partir d'aujourd'hui à 18h00. L'ensemble des partenaires du dispositif « fortes chaleurs » sont informés directement de cette mesure. Une augmentation des cas d'alcoolémie liés à la canicule a été constatée. Rappel à la population qu'en période de fortes chaleurs, la consommation d'alcool augmente les risques pour la santé : il est essentiel de bien s'hydrater, de rester attentif aux signaux du corps et d'éviter de prendre le volant après avoir bu, même en-dessous des limites légales.

MétéoSuisse annonce une baisse des températures moyennes en dessous de 25°C. Un net rafraîchissement est attendu dès dimanche, puis à nouveau lundi avec le passage d'une perturbation. De ce fait le seuil à partir duquel les mesures en cas de canicule sont déployées ne devrait plus être atteint.

Pour rappel, si les températures moyennes sont égales ou supérieures à 25°C pendant 5 jours consécutifs ou égales ou supérieures à 27°C pendant 3 jours consécutifs, le signal pour l'activation des dispositifs communaux et institutionnels ainsi que l'activation de la cellule canicule ont lieu de manière coordonnée avec MétéoSuisse et le service du médecin cantonal du canton de Vaud.

Cet épisode caniculaire a commencé le samedi 28 juin et a duré 7 jours consécutifs avec des températures moyennes entre 25 et 27°C. Une remontée des températures moyennes est possible en fin de semaine prochaine et une nouvelle vague de chaleur, voire une canicule, n'est donc pas exclue : la situation reste à surveiller.

Tous les partenaires ont activé leurs plans respectifs et déployé leurs mesures avec succès. Le réseau de soins a observé une légère hausse des prises en charge liées à la canicule, sans pour autant constater de situation de saturation. Seul le 144 a rapporté une activité soutenue liée principalement à des intoxications éthyliques, notamment parmi les jeunes.

Le médecin cantonal rappelle que les précautions pour se protéger de la chaleur restent d'actualité pour l'ensemble de la population, quel que soit l'âge.

Message à la population spécifique à l'intoxication liée à la consommation excessive d'alcool

En période de fortes chaleurs, l'organisme est particulièrement sollicité. Dans ce contexte, la consommation d'alcool représente un risque supplémentaire pour la santé. L'alcool favorise la déshydratation, abaisse la tension artérielle, masque les signes de malaise et peut entraîner une perte de connaissance ou un coup de chaleur.

À l'approche du week-end, le service du médecin cantonal rappelle l'importance de l'hydratation, notamment lors d'événements festifs. Il est conseillé de boire de l'eau régulièrement – idéalement un verre d'eau entre chaque verre d'alcool –, de manger avant et pendant la soirée, et de rester attentif aux signaux du corps (maux de tête, vertiges, fatigue inhabituelle), qui peuvent être des signes d'alerte.

Il est également essentiel de prévoir un retour sécurisé si l'on consomme de l'alcool : ne pas conduire et s'organiser à l'avance restent des réflexes de base.

Profiter de l'été en toute sécurité, c'est possible. Il suffit de respecter ses limites et de veiller sur soi et sur les autres.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur internet :

- Recommandations en cas de fortes chaleurs | ge.ch
- Très chaud pour nous? Trop chaud pour eux! | ge.ch

Conseils pour la population générale :

- Conseils pour les travailleurs
- Conseils pour les élèves et les parents
- Conseils pour les animaux domestiques
- www.canicule.ch (site de l'Office fédéral de la santé publique)
- www.meteosuisse.ch (alertes météo – aussi par téléphone au 162)

Pour tout renseignement complémentaire:

Marc-André Siegrist, secrétaire général adjoint, département de la santé et des mobilités (DSM), marc-andre.siegrist@etat.ge.ch, +41 79 623 38 18